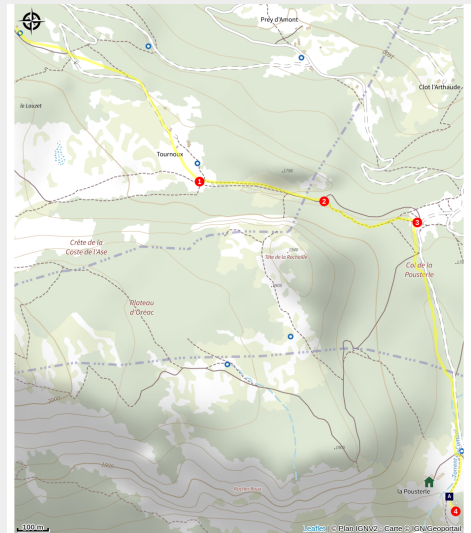


Itinéraire n°5 : Col de la Pousterle

CC du Pays des Écrins



Belvédère du Fournel (Pays des Écrins - Pierre Nossereau)



Pour consulter les conditions du domaine, cliquez [ici](#).

Aller retour de 5,6 km depuis le chalet nordique - environ 175m D+

Balisage : drapeaux bleus ou violets et panneaux "piétons/raquettes" noirs sur fond jaune.

Une randonnée accessible aux multiples points d'intérêt : la Tête de la Rochaille, le belvédère du Pelvoux et de la Pousterle. Émerveillement garanti !

Description :

Au départ du chalet nordique, partir à l'est en direction du plateau de Tournoux.

1. Continuer en direction du vallon sous la falaise de la Rochaille.
2. Traverser la piste de ski de fond (prudence car traversée en virage et en sommet de côte) et progresser à flanc de montagne jusqu'à redescendre au belvédère du Pelvoux.
3. Prendre à droite en direction du belvédère du Fournel par le col de la Pousterle.
4. Une fois arrivé au belvédère, le retour se

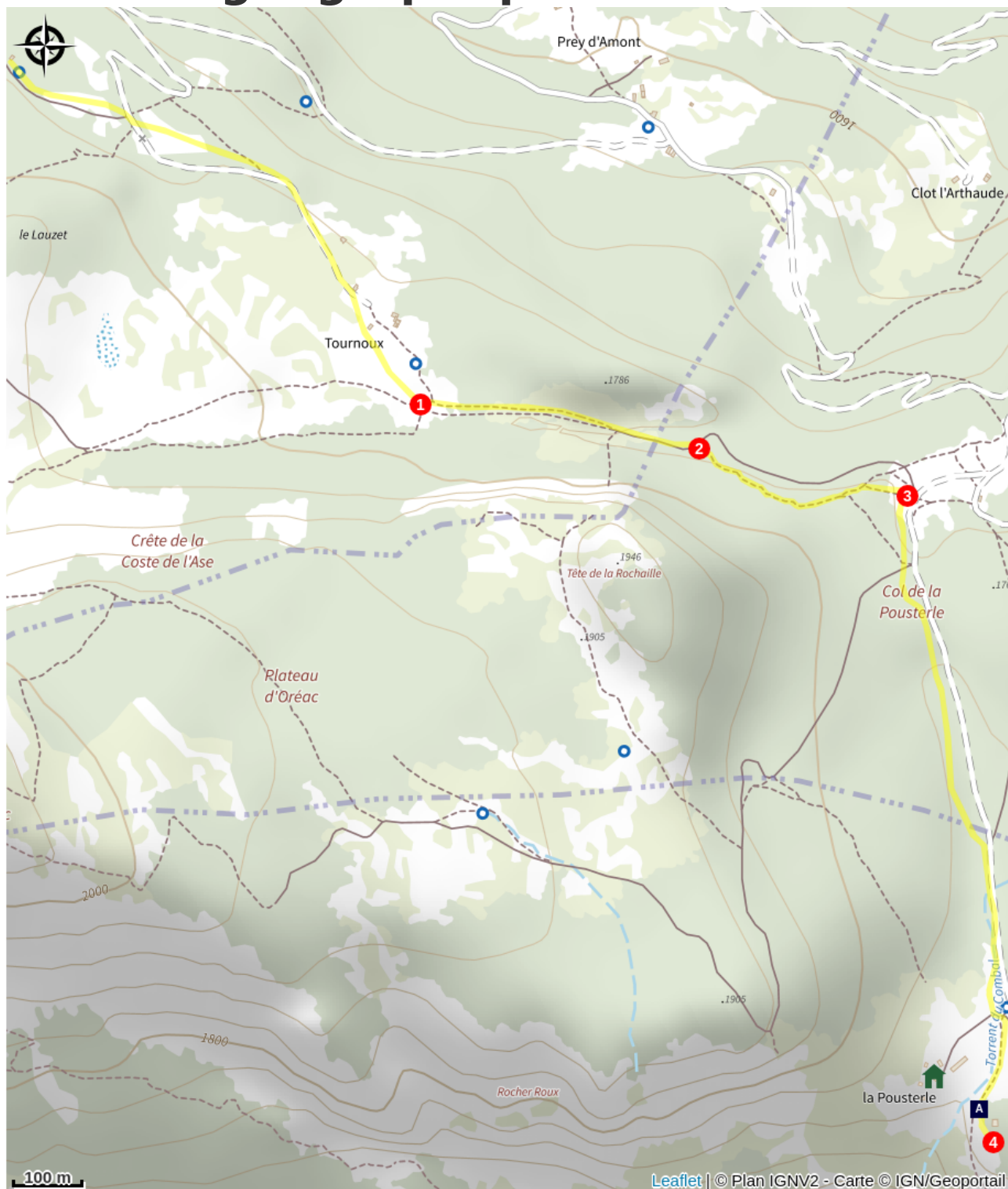
Infos pratiques

Pratique : Raquette

Durée : 1 h

Cotation : R2

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Les tarifs des activités hors ski de fond sur le domaine nordique sont disponibles [ici](#) et en vente aux caisses des remontées mécaniques ainsi qu'au chalet nordique de Puy Saint Vincent.

Quelques règles :

- Vous empruntez ces itinéraires sous votre propre responsabilité. Informez-vous des conditions météorologiques et des risques d'avalanche édités par Météo France. Également, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des bureaux d'information touristique ou du chalet nordique avant votre départ.
- La pratique des activités nocturnes sur les domaines nordiques est interdite. Elle doit être encadrée par un professionnel et soumise obligatoirement à l'autorisation du service des pistes.
- Respectez le mobilier : signalétique, interdictions, sens des pistes, tables de pique-nique, passerelles, banderoles, jalons, panneaux de signalisation.
- Plusieurs itinéraires sont partagés avec d'autres usagers : skieurs de fond, skieurs de randonnée, VTTistes, chien de traîneau, rando-luge, traileurs. Laissez-leur la priorité, marchez toujours en bordure de piste et soyez vigilants lorsque vous empruntez ces pistes partagées.
- De nombreux itinéraires traversent des pistes de ski alpin ; soyez vigilants et laissez la priorité aux pratiquants.
- Ne marchez pas dans les rails de ski de fond, enjambez-les.
- N'hésitez pas à vous munir d'un topo-guide pour avoir à portée de main toutes les informations sur les itinéraires raquettes.
- Ne surestimez pas vos possibilités !
- Les chiens sont tolérés, tenus en laisse, hors des pistes de ski de fond (chiens interdits sur l'itinéraire du Lauzet du domaine de Puy-Saint-Vincent, réservé aux attelages de chiens de traîneaux conventionnés). N'oubliez pas de ramasser les déjections canines.
- Emportez vos déchets !
- N'hésitez pas à prendre les transports en commun plutôt que la voiture pour vous rendre sur le domaine nordique.

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo avant votre départ et de ne pas surestimer vos possibilités. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112



Matériel

Équipez-vous du matériel nécessaire :

Eau et collation

Vêtements chauds (évitiez le port de jeans)

Chaussures montantes (randonnée, après ski rigides)

Bâtons de marche

Crème solaire

Lunettes de soleil

Bonnet/chapeau/casquette

Petit kit de premiers secours